

C A N A D A

**(Chambre des actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA**

JULIE FORTIER

No. : 600-06-000001-234

- et -

MIGUEL CHARLEBOIS

Demandeurs

c.

GLENCORE CANADA CORPORATION,

- et -

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

**DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE POUR OBTENIR
L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE
STATUT DE REPRÉSENTANTS MODIFIÉE
(Articles 101 et 585 C.p.c.)
(N/D : 67-265)**

**À L'HONORABLE JUGE DANIEL DUMAIS DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE ROUYN-NORANDA, LES DEMANDEURS
EXPOSENT CE QUI SUIT :**

1. Le 23 octobre 2023, les demandeurs ont déposé au dossier de la cour une demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants contre les défendeurs (ci-après la « **Demande d'autorisation** ») pour le compte de toutes les personnes formant le groupe ci-après :

Sous-groupe 1 :

Toutes les personnes ayant habité dans le QND (quartier Notre-Dame)* de la Ville de Rouyn-Noranda, à un moment ou l'autre depuis 1^{er} janvier 1991 et ayant subi ou subissant

toujours un préjudice découlant de l'émission des contaminants toxiques et cancérigènes émanant de la Fonderie Horne.

Sous-groupe 2 :

Toutes les personnes ayant habité dans le périmètre d'urbanisation** de la Ville de Rouyn-Noranda (à l'exclusion du QND (quartier Notre-Dame)), à un moment ou l'autre depuis le 1^{er} janvier 1991 et ayant subi ou subissant toujours un préjudice découlant de l'émission des contaminants toxiques et cancérigènes émanant de la Fonderie Horne.

* *Voir Annexe A pour la liste des adresses civiques du QND (quartier Notre-Dame).*

** *Le périmètre d'urbanisation étant constitué de toutes les résidences ayant un code postal débutant par J9X.*

tel qu'il appert au dossier de la cour;

2. Cette Demande d'autorisation fût modifiée une première fois le 24 avril 2024 (ci-après la « **Demande d'autorisation modifiée** »), tel qu'il appert au dossier de la cour;
3. Par la présente demande, les demandeurs désirent obtenir la permission de modifier leur Demande d'autorisation modifiée selon la forme et le contenu du projet de Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants modifiée (2), dénoncé au soutien de la présente comme **pièce R-1**;
4. Plus particulièrement, les demandeurs souhaitent reformuler la description des sous-groupes en fonction des préjudices allégués plutôt que par territoires, et ce, de manière à éviter toute confusion et refléter ce changement dans le plan d'indemnisation proposé afin d'en simplifier la compréhension;
5. Les demandeurs souhaitent également ajouter, préciser ou corriger certains faits afin de refléter, notamment, les nouveaux éléments qui ont été portés à leur connaissance depuis le dépôt de la Demande d'autorisation modifiée ou découlant de la preuve appropriée autorisée et déposée par les défendeurs;
6. Les demandeurs souhaitent finalement en profiter pour corriger quelques coquilles et imprécisions ou compléter certains éléments existants;
7. Les modifications proposées n'affectent d'aucune manière la théorie de la cause et aucune nouvelle demande ne résulte de ces modifications, et ce, bien que certaines conclusions soient reformulées sur la base de la nouvelle définition du groupe proposé par type de dommages;

8. Sur le tout, les modifications proposées :
- i. sont utiles et conformes aux intérêts de la justice;
 - ii. ne sont pas tardives et ne retardent pas indûment le déroulement de l'instance;
 - iii. sont dans le meilleur intérêt des membres du groupe;
9. La modification d'un acte de procédure constitue la règle, même en matière d'action collective, alors que son refus par le tribunal demeure une exception;
10. En conséquence, les demandeurs demandent la permission au tribunal afin de pouvoir modifier la Demande d'autorisation modifiée selon le projet R-1;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande;

PERMETTRE aux demandeurs de modifier la Demande d'autorisation modifiée selon le projet soumis comme pièce R-1;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Québec, le 19 décembre 2024

Siskinds, Desmeules, Avocats

SISKINDS DESMEULES AVOCATS

(Me Karim Diallo)

(Me Francis-Olivier Angenot-Langlois)

(Me Eloïsa Larochelle)

(Me Caroline Perrault)

karim.diallo@siskinds.com

francis-olivier.angenot@siskinds.com

eloisa.larochelle@siskinds.com

caroline.perrault@siskinds.com

Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320

Québec (Québec) G1R 4A2

Téléphone : 418-694-2009

Télécopieur : 418-694-0281

Code d'impliqué permanent : BB-6852

Notification : notification@siskinds.com

Montréal, le 19 décembre 2024

BCF s.e.n.c.r.l.

BCF s.e.n.c.r.l.

(Me Simon Pelletier)

(Me Vicky Berthiaume)

(Me Annie Mathieu)

simon.pelletier@bcf.ca

vicky.berthiaume@bcf.ca

annie.mathieu@bcf.ca

Avocats-conseils des demandeurs

2500-1100 boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H1S 0B8

Téléphone : 514-397-8500

Télécopieur : 514-397-8515

Code d'impliqué permanent : BB-7462

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Eloïsa Larochelle, avocate exerçant ma profession au 43, rue de Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'une des avocates des demandeurs en la présente instance;
2. Tous les faits allégués à la présente demande sont vrais, au meilleur de ma connaissance.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ, à Québec, le 19 décembre 2024

Signé par :

ME ELOÏSA LAROCHELLE

DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT DEVANT MOI, à Québec, le 19 décembre 2024

DocuSigned by:

CHRISTINE BÉLAND (#177805)
Commissaire à l'assermentation
pour tous les districts judiciaires du Québec

AVIS DE PRÉSENTATION

À : Me Michel Gagné
Me Sarah Woods
Me Paul Blanchard
Me Mathieu Bernier Trudeau
McCarthy Tétrault, S.E.N.C., s.r.l.
2500-1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2
Notification : notification@mccarthy.ca
Tél. : 514-397-4146
Fax : 514-875-6246
Avocats de Glencore Canada Corporation

Me Maryse Loranger
Me Stéphanie Garon
Me Marie-France Le Bel
Me Maryse Ali
Me Aliona Bancila
Bernard, Roy (Justice – Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca
Téléphone : (514) 393-2336, poste 1496
Télécopieur : (514) 873-7074
Avocats du Procureur général du Québec

PRENEZ AVIS que la présente *Demande pour permission de modifier la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants modifiée* sera présentée devant la Cour supérieure du Palais de justice de Rouyn-Noranda, à une date, une heure et selon les modalités qui plairont à l'honorable Daniel Dumais, juge désigné pour entendre toutes les procédures relatives à ce dossier.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, le 19 décembre 2024

Siskinds, Desmeules, Avocats

SISKINDS DESMEULES AVOCATS
(Me Francis-Olivier Angenot-Langlois)
(Me Karim Diallo)
(Me Caroline Perrault)
(Me Eloïsa Larochelle)
francis-olivier.angenot@siskinds.com
karim.diallo@siskinds.com
caroline.perrault@siskinds.com
eloisa.larochelle@siskinds.com
Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320
Québec (Québec) G1R 4A2
Téléphone : 418-694-2009
Télécopieur : 418-694-0281
Code d'impliqué permanent : BB-6852
Notification : notification@siskinds.com

Montréal, le 19 décembre 2024

BCF s.e.n.c.r.l.

BCF s.e.n.c.r.l.

(Me Simon Pelletier)

(Me Vicky Berthiaume)

(Me Annie Mathieu)

simon.pelletier@bcf.ca

vicky.berthiaume@bcf.ca

annie.mathieu@bcf.ca

Avocats-conseils des demandeurs

2500-1100 boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H1S 0B8

Téléphone : 514-397-8500

Télécopieur : 514-397-8515

Code d'impliqué permanent : BB-7462

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

NO : 600-06-000001-234

JULIE FORTIER
et
MIGUEL CHARLEBOIS
Demandeurs

c.

GLENCORE CANADA CORPORATION
et
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Défendeurs

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER
LA DEMANDE POUR OBTENIR
L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION
COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE STATUT
DE REPRÉSENTANTS MODIFIÉE
(Articles 101 et 585 C.p.c.)

BB-6852 Casier 15
Me Karim Diallo N/D : 67-265
Francis-Olivier Angenot-Langlois
Me Caroline Perrault
Me Eloïsa Larochelle

SISKINDS DESMEULES | Avocats s.e.n.c.r.l.
43, rue de Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
TÉLÉPHONE 418-694-2009 (Sans frais 1-877-735-3542)
TÉLÉCOPIEUR 418-694-0281
NOTIFICATION notification@siskinds.com
SISKINDS.com/qc